

## Petite enfance - Jeunesse



# SOMMAIRE

Le Relais Assistants Maternels

Les périscolaires

Les coordonnées des périscolaires

L'animation jeunes

## LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Le Relais Assistants Maternels (RAM), animé par des professionnelles de la petite enfance, est un trait d'union entre les parents et les assistants maternels, un lieu d'informations, un espace de rencontres et d'échanges.

**Le RAM intercommunal est un service public ouvert à l'ensemble des familles et assistants maternels du territoire.** Il est financé par la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile et la Caisse d'Allocations Familiales.

### Vous êtes parent ou futur parent ?

- Parce que chaque parent a besoin d'un accueil spécifique, le Relais vous conseille en matière de modes de garde (assistant maternel, multi-accueil).
- Il peut vous faciliter la recherche d'un ou d'une assistant(e) maternel(le) grâce à la tenue d'un fichier des assistants maternels

disponibles.

- Les animatrices mettent à votre disposition toutes les informations actualisées (prestations, contrat de travail, déclarations, rémunérations, législation), vous offre une aide dans les démarches administratives à effectuer, et au besoin vous oriente vers les services compétents.

Contactez le RAM par mail, téléphone ou fixez un rendez-vous.

### **Vous êtes Assistants maternels ?**

- Le Relais vous apporte un soutien et un accompagnement dans votre pratique quotidienne en vous donnant la possibilité de vous rencontrer et d'échanger entre professionnels de la petite enfance.
- Il met à votre disposition toutes les informations actualisées sur votre profession (procédure d'agrément, législation, contrat de travail, déclaration, droits et avantages sociaux)
- Les animatrices vous donnent accès à de la documentation sur les enfants.
- Elles vous soutiennent dans une démarche de professionnalisation par des conseils sur votre droit à la formation, des réunions à thème, l'organisation de modules de formation continue.

Contactez le RAM pour mettre à jour vos disponibilités et pour recevoir la lettre d'information avec le programme des animations pour les enfants, les rencontres et les propositions de formation.

### **Et pour les enfants accueillis par un assistant maternel**

Des animations sont organisées par le RAM chaque semaine (hors vacances scolaires) pour les enfants accompagnés par leur assistant maternel : activités d'éveil, découverte de jeux à la Ludothèque, expérimentations avec d'autres enfants ?

Les assistants maternels abonnés à la lettre d'information du RAM sont destinataire du programme des animations.

### **Les locaux**

Le bureau permanent du RAM est situé au Pré'O (18 Rue des Érables à Obernai), où se trouve également une salle pour les animations avec les enfants. Des activités sont également proposées dans d'autres sites de la communauté de communes.

#### **Coordonnées du RAM**

**Animatrice : Sylvie NEYER-WAGNER**

**Téléphone : 03 88 20 87 69**

**Email : [ram@obernai.fr](mailto:ram@obernai.fr)**

**Horaires d'ouverture : lundi : 14h à 17h mardi : 9h à 12h (semaine impaire) Jeudi : 9h à 12h / 14h à 17h**

Afin de mieux vous accueillir et vous conseiller, il est préférable de prendre rendez-vous. En dehors de ces heures d'ouverture, vous pouvez laisser un message sur le répondeur ou envoyer un courriel.

**Relais Assistants Maternels Pré'O - 18, rue des Erables 67210 OBERNAI**

### **Informations utiles :**

[Conseil Départemental du Bas-Rhin](#) : informations sur les modes de garde et le métier d'assistant maternel.

### [Liste par commune des assistants maternels agréés](#)

Pour connaître les **places disponibles auprès des assistants maternels du secteur [contactez le RAM](#)** qui dispose d'un fichier actualisé.

Des documents utiles pour les parents et les assistants maternels (en bas [de cette page](#)), comme les Autorisations parentales pour les déplacements de l'enfant et les obligations vaccinales?

Informations sur le [complément de libre choix du mode de garde de la CAF](#)

[www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr)

[www.pajemploi.urssaf.fr](http://www.pajemploi.urssaf.fr) Possibilité de télécharger le contrat de travail.

Vous êtes assistant maternel ou parent employeur, connaissez mieux vos droits et/ou obligations.

## AUTRES DOCUMENTS UTILES

[Guide de la relation parent employeur / assistant maternel - Contrat de travail](#)

Annexes au contrat de travail

## LES PÉRISCOLAIRES

La Communauté de Communes compte 8 structures d'accueil périscolaire avec une capacité d'accueil de 449 places. Les structures accueillent les enfants durant le temps scolaire, pendant la pause méridienne ainsi qu'à la sortie de l'école jusqu'à 18 h 30. Les enfants sont également accueillis les mercredis et durant les petites vacances scolaires (les structures sont fermées à Noël et durant les grandes vacances).

- Bernardswiller (35 places)
- Innenheim (40 places)
- Krautergersheim (35 places)
- Meistratzheim (24 places)
- Niedernai (35 places)
- Obernai ? Le Parc (70 places)
- Obernai ? Freppel (60 places)
- Obernai ? Europe (150 places)

Chaque commune a mis à disposition des locaux adaptés. Le fonctionnement des périscolaires est assuré par la Communauté de

Communes en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin. L'Association familiales de Loisirs Educatifs et de Formation (ALEF) a été choisie comme gestionnaire.

Dans chaque structure, une équipe d'animation qualifiée et dynamique encadre les enfants dans le respect de la législation en vigueur. Elle propose des activités variées, décrites dans le projet pédagogique propre à chaque structure : bricolage, sorties, musique, spectacle? .

#### **Les périscolaires peuvent accueillir des enfants de 4 à 12 ans.**

Plusieurs formules d'accueil sont proposées pour répondre aux besoins des parents. Les inscriptions à l'année (10 mois) peuvent se faire pour 1, 2, 3 ou 4 jours par semaine, à midi et/ou le soir.

L'accueil ponctuel est possible sous réserve de disponibilité dans chacune des structures.

#### **Les Accueils de Loisirs : Mercredis et Petites Vacances :**

Afin de compléter le dispositif des accueils périscolaires, des Accueils de Loisirs lors des Mercredis ainsi que lors des petites vacances scolaires sont également organisés. Ils sont ouverts à tous les enfants de la Communauté de Communes âgés de 4 à 12 ans. Les mercredis récréatifs permettent de prendre en charge les enfants toute la journée après la classe jusqu'à 18h00. De nombreuses activités ludiques et culturelles sont proposées aux enfants en fonction de leur âge.

#### **L'été :**

Les centres en été sont proposés à Obernai par le Centre Socio Culturel Arthur Rimbaud et à Krautergersheim par Familles Rurales. Les programmes d'animation sont distribués par le biais des écoles avant chaque période de congés ou téléchargeables sur internet.

#### **Les repas :**

L'ALEF, gestionnaire du service périscolaire, a ouvert sa cuisine centralisée à Entzheim : Poivre et Sel et Bout'choux (PSBC). Les repas sont livrés chaque jour sur sites, chauffés et servis aux enfants.

La Communauté de Communes a décidé d'introduire dès 2010 l'alimentation Bio dans les repas des enfants et privilégie les circuits courts pour l'approvisionnement en goûter, pain etc? par des producteurs locaux. Par exemple, depuis la rentrée 2015, 2 boulangeries du territoire livrent les 8 sites en pain.

Suivant les projets pédagogiques définis et en fonction du nombre d'enfants accueillis, les repas peuvent être organisés en deux services (le 1er pour les maternelles et CP ? le 2ème pour tous les élémentaires).

Pour le bon déroulement des repas, des règles de vie communes sont définies en début d'année scolaire. Selon les âges et selon le projet, les plats sont soit servis directement à table, soit sous forme de self service.

Suivant les objectifs visant à la responsabilisation des enfants, ils participeront chacun à leur tour aux différentes tâches inhérentes à la vie en collectivité.

#### **Les inscriptions :**

Chaque année les inscriptions se déroulent entre mars et mai. Les dossiers d'inscription sont à demander directement dans les périscolaires et sont envoyés par voie postale à chaque famille.

Une date limite de dépôt des dossiers est fixée chaque année. A l'issue du dépouillement une commission attribue les places.

Les places ne sont pas acquises pour toute la scolarité de votre enfant. L'inscription est à renouveler chaque année.

**Pour tout renseignement et pour les inscriptions contactez directement le responsable du périscolaire concerné**

Page précédente : Le Relais Assistants Maternels

**Pour tout renseignement et pour les inscriptions contactez directement le responsable du périscolaire concerné  
BERNARDSWILLER**



**Directrice Régine RAPP**

rue du Rebgarten

tél. 03 88 83 40 47

[periscolaire.bernardswiler@alef.asso.fr](mailto:periscolaire.bernardswiler@alef.asso.fr)

**INNENHEIM**



**Directrice : Stéphanie TROESTLER**

1 rue de la Grotte

tél. 03 88 48 95 54

[periscolaire.innenheim@alef.asso.fr](mailto:periscolaire.innenheim@alef.asso.fr)

**KRAUTERGERSHEIM**



**Directrice : Séverine SCHALL**

**10 rue du Fossé**

**tél. 03 88 95 70 74**

[periscolaire.krautergersheim@alef.asso.fr](mailto:periscolaire.krautergersheim@alef.asso.fr)

#### **MEISTRATZHEIM**



**Directrice : Marie-Claude SCHILLINGER**

**283 rue de l'Eglise**

**tél. 03 88 62 28 13**

[periscolaire.meistratzheim@alef.asso.fr](mailto:periscolaire.meistratzheim@alef.asso.fr)

#### **NIEDERNAI**



**Directrice : Marie BAUDE**

**44 rue du Château**

**tél. 03 88 95 20 42**

[periscolaire.niedernai@alef.asso.fr](mailto:periscolaire.niedernai@alef.asso.fr)

**OBERNAI : Le Périscolaire Le Parc**





**Directrice : Céline BOHN**

tél. 03 88 95 65 68

204B, route d'Ottrott

[periscolaire.obernaileparc@alef.asso.fr](mailto:periscolaire.obernaileparc@alef.asso.fr)

**OBERNAI : Le Périscolaire Europe**



**Directrice : Nathalie RAKOTOMALALA**

**Directeur Adjoint : Jérôme GINGLINGER**

tél. 03 88 49 29 78

7, rue du Maréchal Juin

[periscolaire.obernaieurope@alef.asso.fr](mailto:periscolaire.obernaieurope@alef.asso.fr)

**OBERNAI : Le Périscolaire Freppel**



**Directrice : Mercedes RODRIGUEZ**  
**tél. 03 88 95 52 85**  
**29, rue du Gal Gouraud**  
[periscolaire.obernaifreppel@alef.asso.fr](mailto:periscolaire.obernaifreppel@alef.asso.fr)

Page précédente : Les Périscolaires

## **L'ANIMATION JEUNES]**

L'animation Jeunes du Pays de Sainte Odile s'adresse aux jeunes de 10 à 17 ans.

Cette compétence est déléguée au Centre Socio Culturel Arthur Rimbaud d'Obernai. Deux animateurs proposent des activités, sorties et séjours durant toute l'année (sauf vacances de Noël). Suivez le programme des activités et des sorties sur [la page Facebook AJPO](#).

## **Coordonnées de l'animation jeunes du Pays de Sainte Odile**

**Jessica et Nicolas**  
**06 77 18 97 34**  
[ajpo@cscarimbaud.com](mailto:ajpo@cscarimbaud.com)

Page précédente : Les coordonnées des périscolaires